

## Comment punir la luxure publique ou prostitution.

Auteur : Foucault, Michel

### Présentation de la fiche

Cote**b039\_f0312**

Source**Boite\_039** | [Freud. Sexualité. Folie. \(Cours de Vincennes\)](#).

Langue**Français**

Type**FicheLecture**

Note éditoriale**Texte en ligne** : <https://hdl.handle.net/2027/njp.32101073365171>

Références bibliographiques**Thorillon, Idées sur les lois criminelles, où l'on propose 460 lois nouvelles en place de celles qui existent aujourd'hui 1788**

Relation**Numérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730**

### Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)**.

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 02/10/2019 Dernière modification le 23/04/2021

---

Comment punir la luxure publique  
ou prostitution? 309

" Rélegation pour les femmes, de l'annu-  
sement pour les h.; en cas de récidive, 2  
ans pour les femmes et le fouet pour les h., indi-  
pendant du bon pour 1 an ou 2.

Les maquereaux ou maquereelles, ou  
carcen 3 jours, galériés 3 ans les h.,  
relegation de 3 ans les femmes.

En cas de récidive et encore si la penoune  
prostituee est mariée et oue leur diplo-  
me en mariage de perpétuité, en ou la flibris-  
ture des h."

BnF  
MSS

(88)

Thoussen. Idee sur les  
lois criminelles. I. 1788

Journal de Foucault  
1841

Le 1er jour de l'année  
je me suis levé à 5 heures  
et j'ai écrit quelques lettres  
à mes amis.

Le 2e jour  
j'ai écrit quelques lettres  
à mes amis.

Le 3e jour  
j'ai écrit quelques lettres  
à mes amis.

Le 4e jour  
j'ai écrit quelques lettres  
à mes amis.